

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville, 561, rue Principale, Saint-Edmond-les-Plaines le mercredi 21 octobre 2020 à 19 h 00.

**PRÉSENCES :** Monsieur Rodrigue Cantin, maire  
Madame Josée Lavoie, conseillère  
Madame Carole Bouchard, conseillère  
Monsieur Martial Gauthier, conseiller  
Monsieur Tony Paré, conseiller  
Madame Martine Verville, conseillère

**ABSCENCES :** Monsieur Maxime Lapointe, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Madame Pascale Deschesnes, directrice générale, secrétaire-trésorière

---

1. **MOT DE BIENVENUE**
2. **ADMINISTRATION**
  - 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. **RÉSOLUTIONS**
  - 3.1. Offre d'achat – Bâtiment Caisse Populaire
4. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. **MOT DE BIENVENUE**

À 19 h 00, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. **ADMINISTRATION**

2.1. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par, madame Carole Bouchard, appuyé par, madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour.

3. **RÉSOLUTIONS**

3.1. **OFFRE D'ACHAT – BÂTIMENT CAISSE POPULAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité et la Caisse Populaire ont signé une entente de résiliation de Bail en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a mis le bâtiment à vendre en janvier 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a statué sur le prix de départ de 85 000,00\$ et que celui-ci était négociable;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une offre d'achat le 16 octobre 2020 et qu'aucune autre offre n'a été faite depuis la mise en vente du bâtiment;

Il est proposé par monsieur Tony Paré, appuyé par monsieur Martial Gauthier, et accepté à la majorité des membres présents :

D'accepter l'offre d'achat de monsieur Martial Villeneuve et madame Yolande Villeneuve, domiciliés au 1121, rang Nord Normandin, Québec, G8M 4P3 au montant de 60 000,00\$ taxes incluses aux conditions suivantes :

- Le poêle et réfrigérateur ainsi que les bureaux ne sont pas inclus dans la vente;
- La balayeuse centrale est incluse dans le prix de la vente;
- La Municipalité s'engage à libérer les lieux avant la date de signature du contrat chez le notaire;
- La clé du bâtiment sera remise à la signature du contrat.

183-10-2020

184-10-2020

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Josée Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

185-10-2020

**QUE** la présente assemblée soit et est levée à 20 h 30.

---

M. RODRIGUE CANTIN  
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

---

MME PASCALE DESCHESNES  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Rodrigue Cantin,  
maire